

Dépôt de documents

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'ai écouté attentivement ce qu'a dit le député de Lincoln (M. Mackasey) l'autre jour, le jugement de Votre Honneur et ce qu'a dit le député à l'instant. Il a bien dit vouloir que la question soit résolue sur-le-champ. S'il y a d'autres considérations, le député a précisé qu'il acceptait qu'on les étudie plus tard.

Je veux simplement souligner au député que lorsqu'on étudie les privilèges, il ne doit pas avoir l'impression d'être mis sur la sellette. Selon moi, il s'agit plutôt de juger ceux qu'on soupçonne d'avoir violé les privilèges accordés à un député. Selon moi, la question de privilège vise ces personnes et non pas le député. Il vient de faire une déclaration, et je m'inquiète de voir qu'il réagit comme s'il était en cause, alors que ce n'est pas le cas.

Il s'agit maintenant de savoir si quelqu'un a bel et bien violé ses privilèges. Je croyais que c'était là l'objectif du député. Cette question sera mise aux voix, je l'espère, aujourd'hui et réglé une fois pour toutes.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

DÉPÔT DE DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LIQUÉFACTION DU CHARBON DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, en plus des documents déjà déposés en vertu des dispositions de l'article 46(2) du Règlement, je me propose de déposer, dans l'esprit de la loi sur l'accès à l'information, une liste de documents relatifs au projet de liquéfaction du charbon de la Nouvelle-Écosse, extraits des dossiers de la Société de développement du Cap-Breton. J'ai récemment fait allusion à cette liste en répondant plus tôt à une question du député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty). Je suis maintenant en voie d'obtenir l'accord d'une tierce partie pour déposer les documents, mais sans violer la confidentialité des aspects commerciaux de l'entreprise.

* * *

● (1520)

PÉTITIONS

M. MURPHY—L'IMPOSITION DES INDEMNITÉS ACCORDÉES AUX TRAVAILLEURS DANS LE NORD

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, la pétition que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui a trait aux

indemnités et avantages accordés aux travailleurs dans le Nord et à leur imposition. Les pétitionnaires, appuyés par la Fédération canadienne des enseignants, s'opposent à l'imposition de ces avantages. Ils invoquent à cet égard le coût élevé de la vie dans les localités du Nord, et notamment les frais élevés de voyage, de transport, de subsistance et ainsi de suite, et prient le gouvernement, par l'intermédiaire de la Chambre des communes, d'annuler sa décision d'imposer ces avantages.

M. ANGUISH—LA LOI SUR LA COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Chambre des communes une pétition signée par des pêcheurs de la région du bassin de l'Athabasca, et notamment des localités de Camsell Portage, d'Uranium City, de Fond-du-Lac, de Black Lake et de Stoney Rapids. Ils demandent à pouvoir être soustraits à l'application de la loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce qui a, selon eux, pratiquement ruiné leur profession dans cette région nordique éloignée. La pétition s'accompagne de documents étayant ces arguments.

Je tiens à dire que j'ai essayé de m'entretenir depuis le 27 janvier avec le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) au sujet de cette pétition afin de discuter des problèmes très graves dont il y est question, mais que ce dernier n'a pas répondu à mes demandes en ce sens au cours de ces deux mois. C'est pourquoi j'espère que cette pétition sera jugée recevable et sera renvoyée au comité des pêches et des forêts où on l'étudiera comme il se doit.

M. LEWYCKY—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Laverne Lewycky (Dauphin): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter cet après-midi une pétition signée par 205 résidents de la circonscription fédérale de Dauphin qui exhortent le gouvernement à conserver le tarif historique du Pas du Nid-de-Corbeau. Les pétitionnaires viennent de 19 localités de la circonscription de Dauphin et s'ajoutent aux 1,312 signataires de la pétition que j'ai présentée à la Chambre le 23 juin 1982.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 3902, 3903, 3904, 3906, 3907, 3909, 3910, 3911, 3912, 3913 et 4515.